

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

EN 2 EXEMPLAIRES

- Copie de votre pièce d'identité ou passeport + celle de votre éventuel compagnon et/ou celle de toute autre personne vivant au même domicile
- Copie intégrale de votre livret de famille
- Copie de votre dernier avis d'imposition + celui de votre compagnon ou de toute autre personne vivant au même domicile
- Copie de tous vos bulletins de salaire (depuis le mois de janvier de l'année en cours jusqu'à aujourd'hui)

et/ou Attestation Pôle emploi

et/ou dernier Relevé CAF attestant du RSA perçu

Les mêmes documents doivent être fournis par votre compagnon ou toute autre personne vivant au même domicile que vous.

- Un justificatif de domicile (selon votre situation) :
 - Copie du Bail ou quittance de loyer
 - Ou Courrier attestant que vous êtes propriétaire de votre maison/appartement
 - Ou Attestation d'hébergement
- Dernier relevé de la CAF
- Convocation
- Attestation de votre assurance protection juridique (prise en charge ou pas des honoraires d'avocat)
- Certificat de scolarité uniquement pour les enfants majeurs
- Copie du Jugement allouant une pension alimentaire

Merci de ramener le dossier complet dans les plus brefs délais à Maître Damien BASSET